

Communiqué de Presse

**Tensions uniques sur le frêt maritime :
les entreprises d'import-export demandent la suspension des
pénalités de retard**

Les actuelles tensions, jamais connues, sur le frêt maritime impactent durement de très nombreuses entreprises. Notamment les 450 entreprises internationales présentes en France, acteurs essentiels de l'import-export et qui adhèrent à la FICIME, Fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique, réalisant sur le territoire national 45 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Du fait de cette crise, les entreprises adhérentes aux syndicats regroupées au sein de la FICIME, interrogées par cette dernière dans le cadre d'une enquête réalisée en avril 2021, soulignent qu'elles subissent une triple peine :

- Envolée du prix des matières premières et des composants du fait de la pénurie mondiale
- Inflation du coût du frêt maritime
- Retards de livraison de 6,5 semaines en moyenne, pouvant aller jusqu'à 12 semaines

Pour les entreprises, l'impact économique est majeur. En effet, les contrats de vente dans le BTOB ou dans les marchés publics, mentionnent des pénalités de retard, qui compte tenu des retards subis, peuvent être ou sont déjà appliquées et représentent en moyenne 7% du CA et pouvant aller jusqu'à 25% du CA.

En conséquence, la FICIME demande à ce que les pénalités de retards dans les commandes publiques soient suspendues et que dans les contrats d'économie privée, le Gouvernement, qui suit de près le dossier, incite à la solidarité entre les acteurs d'une même filière afin que les pénalités de retard soient suspendues. Cela permettrait de contenir les risques d'augmentation de prix ou de barèmes qui pourraient affecter les utilisateurs voire le consommateur final.

Contacts Presse : Rumeur Publique
Olivier Provost - 0686445084 – olivier@rumeurpublique.fr

A propos de La FICIME

La FICIME, Fédération interprofessionnelle unique qui fédère 13 syndicats et unions et représente 450 entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique générant plus de 100.000 emplois directs et 420 000 emplois directs, indirects et induits. La FICIME avec plus de 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires intervient dans deux grands domaines : la Mécanique et les Produits Electriques et Electronique. La FICIME intervient dans les deux grands aspects de l'économie française : les secteurs liés à l'investissement et les secteurs liés à la consommation.